

Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap (CCPH) d'Esneux

Rapport d'activités 2025

Avant-propos

En Belgique, environ 1/3 de la population est en situation de handicap et a donc des besoins spécifiques dont la prise en compte est essentielle afin d'améliorer son quotidien.

Grâce à son engagement, la Commune a obtenu le label Handycity® en 2024 décerné par Esenca et remis tous les 6 ans en reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives.

Le Collège communal a signé à nouveau la Charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap en avril 2025 pour poursuivre son objectif d'inclusion et candidater au maintien de son label en 2030.

C'est dans ce cadre que le Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap d'Esneux (CCPH) a été créé en septembre 2022 et renouvelé en 2025, suite à l'installation du nouveau Conseil communal.

Informations générales

Le 27 février 2025, le Conseil communal a confirmé le renouvellement des membres du CCPH, composé de 17 membres qui ont posé leur candidature. Le CCPH est constitué de membres en situation de handicap, d'aidants proches, de la personne handicontact de la commune, de représentants d'associations locales œuvrant dans le domaine du handicap (Os'mose, Altéo, les Chanterelles, Eplaboom) ainsi que de personnes sensibilisées à la thématique du handicap.



Composition

20 membres avaient été désignés officiellement en février 2025. Trois membres se sont retirés dans le courant de l'année.



Objectifs

Le CCPH a pour but de remettre des avis objectifs et concrets permettant la prise en considération des besoins spécifiques de chacun et assurer l'inclusion au sein du territoire communal. Il est le lieu d'informations, de réflexions, de débats sur toutes questions liées, directement ou indirectement, à la personne en situation de handicap, et propose des initiatives susceptibles de rencontrer les préoccupations des citoyens en situation de handicap, en vue d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie.

Actions organisées

Pour cette année 2025, les membres ont fonctionné par groupes de travail selon des thématiques plus spécifiques : inclusion dans les loisirs, petite enfance et éducation, sensibilisation au handicap et accessibilité.

Ils ont impulsé et/ou mis en place diverses activités détaillées ci-dessous.

Formation sur l'accessibilité des bibliothèques

Les bibliothécaires d'Esneux-Tilff ainsi que des membres du CCPH ont participé à quatre journées de formation autour de l'accessibilité des bibliothèques, à l'initiative de la Bibliothèque centrale et coordonnées par l'AVIQ, entre février et avril.

Lors des deux premières journées, diverses asbl œuvrant autour de handicaps divers (visuel, moteur, intellectuel, auditif) ont présenté leurs services et ont sensibilisé à l'accueil et l'accessibilité globale de la personne en situation de handicap, par l'organisation d'activités ludiques : Eqla, Inclusion, Altéo, Surdimobile, Passe Muraille.

Les deux dernières journées étaient consacrées à la rencontre avec des éditeurs spécialisés pour prendre connaissance de livres adaptés et des collections plus inclusives, à la découverte d'un outil de médiation à destination des enfants et à l'échange autour du validisme dans les médias pour adultes.

Festival Lir'Ecrire – osons la différence

Depuis plusieurs années, le Conseil consultatif de Promotion de la Lecture (CCPL) organise un festival autour de la lecture et de l'écriture à Esneux. Cette année, ce festival était dédié au handicap, une collaboration est donc née entre le CCPL, la bibliothèque et le CCPH pour l'organisation de cette édition.

Cet événement, organisé les 17 et 18 mai, a inclus de nombreuses activités autour du handicap : dédicaces et rencontre d'auteur·e·s, animations par Surdimobile, Esenca et La Lumière, lectures de contes pour enfants, concert et démonstration de cyclo-danse, pièces de théâtre...



A la suite de ce Festival, la bibliothèque a par ailleurs réitéré une lecture de contes signés avec l'asbl Surdimobile dans ses locaux sur le thème des lectures extraordinaires. Celle-ci a remporté un franc succès.

Présentation des actions du CCPH au Conseil communal

Deux membres CCPH se sont proposées pour présenter les objectifs, les points d'attention et les actions du CCPH lors de la séance du Conseil communal de mai. L'une de deux membres en a profité pour signer le début de la présentation. Les membres du Conseil étaient très intéressés et ont écouté avec attention. La Bourgmestre a félicité tous les membres du CCPH pour leur travail.

Tenue d'un stand lors d'événements communaux

Les membres CCPH étaient présents tout au long de l'année lors d'événements communaux afin de se faire connaître et de sensibiliser au handicap : salon du bénévolat, salon des seniors...



Visite guidée des Grottes de Han

Le 24 septembre, le CCPH, en collaboration avec Os'mose asbl, a organisé une journée inclusive aux Grottes de Han.

Une quarantaine de personnes, tout public et handicap confondus, a pu s'y rendre en car adapté et a profité d'une visite guidée conviviale du parc animalier et des grottes.



Soutien aux améliorations d'accessibilité pour les bâtiments publics

Le CCPH continue de soutenir et suivre les projets d'aménagements sur la commune pour une meilleure accessibilité PMR. Les aménagements suivants ont été effectués en 2025 ou sont en cours d'exécution :

- Relevé et mise à jour des places de parking PMR sur la commune et ajout dans la cartographie communale ;
- Installation d'une sonnette pour les PMR à la porte d'entrée de l'Escale ;
- Consultation du CCPH et avis sur les plans d'architecte de la future crèche communale à Méry ;
- Visite du hall omnisports de Tilff et relevé d'améliorations d'accessibilité potentielles à moindre coût, dans le cas où le projet de rénovation est envisagé par la Commune ;



En parallèle, les membres CCPH restent attentifs aux travaux d'aménagements PMR du hall omnisports d'Esneux (sanitaires et accès à la cafétéria) qui sont sur le point d'être terminés.

Accessibilité de la salle du Conseil communal

Jusqu'à présent, les séances du Conseil communal étaient organisées à l'étage de l'Administration Place Jean d'Ardenne, salle non-accessible PMR.

Sous l'impulsion du CCPH, le collège communal a pris la décision d'organiser dorénavant ces séances dans la salle acoustique de l'Escale afin de permettre à toutes et tous d'y participer, la salle étant accessible PMR.

Saint-Nicolas inclusive

Dans le cadre de la journée internationale de la personne en situation de handicap, une Saint-Nicolas inclusive a été organisée par le service animation jeunesse de la Commune. Le CCPH est intervenu dans les coûts du spectacle musical signé « Tout chant, tout signe » de Raphy Rafaël organisé à cette occasion.

Action post-its « Mettez-vous à notre place »

Les membres CCPH regrettent de rencontrer régulièrement des automobilistes qui s'approprient le trottoir, un passage piéton, une piste cyclable, une place réservée aux PMR. Cette pratique est interdite et dangereuse pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite.

Dans ce cadre, Tous à Pied, le GRACQ et le Cawab mettent à disposition des Post-It “Mettez-vous sur à notre place” à appliquer sur le pare-brise des voitures mal stationnées.

Les membres CCPH s'en sont procuré plusieurs exemplaires afin de sensibiliser les automobilistes au respect de l'accessibilité des espaces publics et des places de parking.



Rencontre d'autres structures œuvrant dans le domaine du handicap

Afin d'élargir son réseau et d'envisager de potentielles futures collaborations, les membres CCPH ont rencontré plusieurs associations œuvrant dans le domaine du handicap :

- L'Univers de RAPH' - <https://www.luniversderaph.com/>: cette plateforme est à destination des familles de personnes en situation de handicap et aux professionnels du secteur. Elle a pour objectif de faciliter la vie quotidienne des parents de personnes en situation de handicap en mettant en lumière tout ce qui est à leur disposition, couvrant de nombreuses catégories de la vie quotidienne : trouver une activité, partir en vacances, trouver du matériel adapté, se déplacer, etc.
- Inclusion asbl - <https://www.inclusion-asbl.be> : ses objectifs découlent de deux principes qui dictent toutes leurs actions, à savoir la Qualité de vie et la Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches à toutes les sphères de la société. Ils proposent notamment des groupes de paroles et d'entraide pour les parents et proches de personnes en situation de handicap, ainsi que des conférences, des ateliers de sensibilisation, séances d'information, ciné-débats, etc.



- ASBL Ensemble : existant depuis plusieurs années mais installée depuis peu sur Esneux, cette association est composée de personnes cérébrolésées et aphasiques, rassemblant des personnes ayant subi une lésion cérébrale (AVC, traumatisme, accident...), leurs proches ainsi que des professionnels engagés. Leur objectif est d'améliorer le quotidien et briser l'isolement que peut entraîner ce type de handicap par l'organisation d'activités diverses : théâtre, chorale, danse, massage, temps de partage, sensibilisation, témoignages, recherche, pair-aidance ... L'asbl aimerait développer plus d'activités sur Esneux pour amener d'autres publics.

Stages communaux inclusifs

Sous l'impulsion du CCPH, une nouvelle action liée à la thématique a pu être ajoutée au Plan de Cohésion Sociale en 2024 : l'inclusion des enfants en situation de handicap. Une collaboration est ainsi née entre la Commune d'Esneux et Altéo asbl et elle s'est poursuivie cette année : Altéo asbl a mis des moniteurs spécialisés à disposition pour les plaines de vacances et les stages multisports. Ces moniteurs avaient pour rôle de veiller à l'accompagnement des enfants en situation de handicap au sein d'un groupe d'enfants ordinaires, et de leur permettre de participer au maximum à la vie de groupe lors du stage. En parallèle, cela a permis de sensibiliser les autres enfants au monde du handicap.

Grâce à cette action, quatre enfants en situation de handicap ont pu participer aux stages communaux 2025 durant les vacances d'été et d'automne.

Conclusion

Cette année, bien que particulière par le renouvellement des membres et la définition des objectifs des nouveaux membres, a été riche en activités pour divers publics. En plus de l'accessibilité PMR, d'autres actions visant d'autres types de handicap ont vu le jour.

Les membres du CCPH sont motivés pour promouvoir l'inclusion et la sensibilisation au handicap et débordent déjà d'idées pour l'année à venir : journée de sensibilisation au handicap à destination du personnel communal, journée intergénérationnelle inclusive avec les enfants et résidents des maisons de repos, collaborations avec d'autres associations autour de l'inclusion, suivi de l'accessibilité des lieux publics, activités sociales et culturelles inclusives...

La personne en situation de handicap a droit, comme toute autre personne, à pouvoir bénéficier des services et infrastructures de cette commune, et le CCPH est là pour le rappeler et défendre ses droits.

Les membres CCPH continueront à promouvoir l'inclusion et ce dans toutes les sphères de vie sur le territoire communal pour l'année 2026.

Contact

pcs@esneux.be – 04.380.93.19 / 0478.79.71.48